

Société Civile Professionnelle



Cyril N'KAOUA
Huissiers de Justice Associé

Charles CALAS
Huissiers de Justice

13, cours Jean Jaurès – 38000 GRENOBLE

Tel : 04.38.030.230 – Fax : 04.38.030.220

E-mail : etude@nkaoua-huissier.fr

Site : www.grenoble-huissier.fr

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION D'UN IMMEUBLE

PROCEDURE DE SAISIE-IMMOBILIERE

1^{ère} EXPEDITION

Affaire : Copro

28, rue du Pruney 38420 LE VERSOUD

Dossier : n°275931

Date : 14/11/2019

ETUDE D'HUISSIERS DE JUSTICE

Cyril N'KAOUA, Huissier de Justice Associé

Charles CALAS, Huissier de Justice

13, cours Jean Jaurès 38000 GRENOBLE

Tél : 04.38.030.230 - Fax : 04.38.030.220

E-mail : etude@nkaoua-huissier.fr

Site : www.grenoble-huissier.fr

**PROCES-VERBAL DE
DESCRIPTION
D'UN IMMEUBLE
PROCEDURE DE SAISIE-IMMOBILIERE**

**AVEC CERTIFICAT DE SURFACE,
REPERAGE AMIANTE,
ETAT PARASITAIRE,
ETAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB,
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE,
ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE ELECTRIQUE,
ET ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS**

Dossier n°275931

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF
ET LE QUATORZE NOVEMBRE
A 10 HEURES ET 15 MINUTES

Je, Cyril N'KAOUA, Huissier de Justice Associé, titulaire d'un Office d'Huissier de Justice à la résidence de GRENOBLE (Isère), y demeurant 13, cours Jean Jaurès 38000 GRENOBLE, soussigné,

A LA REQUETE DE :**Le Syndicat des Copropriétaires de [REDACTED]**

[REDACTED] représenté par son Syndic en exercice, la SAS AGDA IMMOBILIERE, Agence Immobilière au capital de 667.658,00 euros, immatriculée au RCS de GRENOBLE sous le numéro 393 369 863, dont le siège social est 69, cours Jean Jaurès 38000 GRENOBLE, représentée par son Président en exercice, domicilié de droit, es-qualité, audit siège.

Pour qui domicile est élu au cabinet et constitution d'avocat faite en la personne de la SELARL GUMUSCHIAN ROGUET BONZY, Avocats Associés au Barreau de GRENOBLE, y demeurant 10, avenue Alsace Lorraine 38000 GRENOBLE 38000 GRENOBLE, constituée à l'effet de poursuivre la Saisie-Immobilière de biens immobiliers sis 28, cité du Pruney 38420 LE VERSOUD, appartenant à [REDACTED] né le 20/11/1971 à LA TRONCHE (38), de nationalité française, demeurant 28, cité du Pruney 38420 LE VERSOUD, constituant les biens objets de la présente procédure.

Domicile également élu en mon Etude.

AGISSANT EN VERTU DE :

- Un Commandement de Payer valant Saisie-Immobilière régularisé par acte de mon ministère en date du 23/10/2019.
- Les dispositions des articles R.322-1 à R.322-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution.

AUX FINS DE :

Etablir le Procès-Verbal de Description des biens immobiliers dont la vente est poursuivie, de connaître les conditions d'occupation des lieux, et d'établir les diagnostics immobiliers légaux et obligatoires.

Je certifie m'être rendu les jour, mois, an, heures et minutes que dessus 28, cité du Pruney 38420 LE VERSOUD, et avoir procédé, avec l'assistance de Monsieur KIABANGUKA Hugues, es-qualité de Certificateur Immobilier représentant la SARL APTE IMMO, et de Monsieur RUTIGLIANO Antoine, Serrurier, représentant la SARL ALPES SERRURES, aux diligences et constatations suivantes :

DESIGNATION DES BIENS :

Les biens immobiliers dont s'agit sont ainsi désignés au Commandement de Payer valant Saisie-Immobilière :

Sur la Commune de LE VERSOUD (38420), 1 rue Pruney, dans un ensemble immobilier cadastré section AB numéro 118 et plus particulièrement les lots 44 et 47.

Lot 44 : jardin n°22 d'une contenance de 177 m2 et les 20/10000èmes de la copropriété.

Lot 47 : appartement n° 28 de 5 pièces et les 488/10000èmes de la copropriété.

CONDITIONS D'ACCES AUX LOCAUX :

Suivant Avis de Description adressé par lettre simple en date du 06/11/2019, j'ai avisé [REDACTED] des jour et heures fixés pour procéder aux opérations de description, soit pour ce jour, le 14/11/2019 à 10 heures et 15 minutes, afin de dresser le présent Procès-Verbal de Description.

Sans réaction de la part de [REDACTED] et aucune personne n'étant présente sur les lieux, j'ai requis l'assistance de Monsieur RUTIGLIANO Antoine pour procéder à l'ouverture forcée des lieux en présence de deux témoins.

A la fin de mes opérations, j'ai fait refermer les lieux par le serrurier requis à cet effet en présence de deux témoins et j'ai remis les clés desdits locaux à son voisin, Monsieur CAMUSA Dorian, en laissant ma carte de visite sur la porte d'entrée de l'appartement lui précisant que les clés de son logement était en possession de son voisin, Monsieur CAMUSA Dorian.

DESCRIPTION GENERALE :

Les biens immobiliers dont s'agit sont situés dans un ensemble immobilier de type cité ouvrière comprenant plusieurs bâtiments à usage d'habitation, à proximité du centre bourg de la Commune du VERSOUD, au lieudit « Le Pruney ».

Les biens immobiliers dont s'agit sont constitués d'un appartement à usage d'habitation en triplex situé dans le dernier bâtiment de l'ensemble immobilier, avec un jardin et un garage situés en face de l'appartement, de l'autre côté de la voie de circulation.

L'accès à la cité du Pruney est direct depuis la voie publique et se fait par une voie de circulation en terre et graviers, le tout en assez mauvais état général d'entretien.

Les bâtiments sont tous orientés Nord/Sud, l'appartement au 28, cité du Pruney formant le pignon Ouest du dernier bâtiment situé à l'extrémité Est de l'ensemble immobilier.

CONDITIONS D'OCCUPATION :

Suivant les constatations effectuées sur place et les déclarations des voisins interrogés, l'appartement est actuellement occupé par [REDACTED]

EQUIPEMENTS :

Le chauffage de l'ensemble de l'appartement et l'eau chaude sanitaire sont assuré par une chaudière à gaz.

L'installation électrique est en assez bon état général.

IMPOTS ET TAXES :

Les recherches effectuées n'ont pas permis d'avoir connaissance du montant de la taxe foncière et la taxe d'habitation pour ce logement.

DESCRIPTION DETAILLEE :

Les biens immobiliers dont s'agit au 28, cité du Pruney sont composés de :

- Parties extérieures, comprenant :
 - Un jardin situé en face de l'appartement.
 - Un garage attenant au jardin et situé en face de l'appartement.

- Parties intérieures, comprenant :
 - Rez-de-chaussée :
 - Un hall d'entrée avec chaufferie.
 - Un dégagement donnant.
 - Un palier rez-de-chaussée.
 - Une salle de bains au fond à gauche du dégagement.
 - Un WC au fond à gauche du dégagement.
 - 1^{er} étage :
 - Un palier 1^{er} étage.
 - Un séjour.
 - Une cuisine.
 - 2^{ème} étage :
 - Un palier 2^{ème} étage.
 - Une chambre n°1 à gauche sur le palier.
 - Une chambre n°2 à droite sur le palier.
 - 3^{ème} étage :
 - Un palier 3^{ème} étage.
 - Une chambre n°3 à gauche sur le palier.
 - Une chambre n°4 à droite sur le palier.

PARTIES EXTERIEURES :**JARDIN :**

- Le jardin est situé en face de l'appartement, de l'autre côté de la voie d'accès.
- L'accès se fait par un portillon métallique à un vantail avec serrure centrale, le tout en mauvais état apparent.
- Le jardin est composé d'espaces verts à l'état d'abandon.
- Une piscine hors sol à l'état d'abandon.

GARAGE :

- Le garage est attenant au jardin, situé en face de l'appartement, de l'autre côté de la voie d'accès.
- L'accès au garage se fait depuis la voie de circulation par une porte en bois à deux vantaux avec châssis métallique et serrure centrale, le tout en assez bon état.
- L'intérieur du garage est à l'état brut, en cours de rénovation et encombré de débris divers.
- Le sol est constitué d'une dalle en béton à l'état brut.
- Les murs sont à l'état brut.
- Le plafond est constitué par la sous-face de la toiture avec charpente et bardages métalliques apparents.
- Une porte fenêtre à deux vantaux en cours de pose, ouvrant côté Est sur le jardin.
- Deux portes fenêtres à un vantail en cours de pose, ouvrant côté Est sur le jardin.
- Une porte fenêtre à un vantail en cours de pose, ouvrant côté Sud sur le jardin.
- Un tableau électrique en cours de rénovation.

PARTIES INTERIEURES :

REZ-DE-CHAUSSEE :

PORTE D'ENTREE :

- La porte d'entrée principale se situe côté Sud et ouvre sur le hall d'entrée / chaufferie.
- La porte d'entrée secondaire se situe côté Nord et ouvre sur le palier du rez-de-chaussée.
- La porte d'entrée principale en bois verni est vitrée avec une serrure centrale, le tout en assez mauvais état.
- La porte d'entrée secondaire en bois peint avec une serrure centrale est en assez mauvais état.

HALL D'ENTREE / CHAUFFERIE :

- Le sol est recouvert de parquet verni, sale.
- Les plinthes en bois stratifié sont à l'état d'usage.
- Les murs sont recouverts de peinture bicolore blanche et marron, à l'usage.
- Le plafond est recouvert de peinture blanche, en bon état général.
- Trois spots d'éclairage encastrés dans le faux plafond.
- Deux fenêtres barreaudées à deux vantaux, simple vitrage, avec cadre dormants et ouvrants en bois verni, le tout en mauvais état et avec des traces de peinture, ouvrant côté Sud.
- Une chaudière à gaz de marque FONTALINE GEMINOX TYPE 20S en assez bon état apparent, actuellement non fonctionnelle.
- Un cumulus vertical positionné à proximité de la chaudière en assez bon état apparent.
- Un système d'évacuation pour machine à laver avec robinet d'eau froide.
- Un système de ballon d'eau chaude et de vanne de circulation pour le chauffage de l'ensemble de la maison.
- Trois prises électriques.

DEGAGEMENT :

- Le dégagement se situe dans le prolongement du hall d'entrée, à droite.
- Le sol est recouvert de parquet verni assorti, sale.
- Les plinthes en bois stratifié sont à l'état d'usage.
- Les murs sont recouverts de peinture blanche, à l'état d'usage.
- Le plafond est recouvert de peinture blanche, à l'état d'usage.
- Deux spots d'éclairage encastrés dans le faux plafond.
- Un petit placard sous l'escalier dont l'accès se fait par un rideau en tissu.
- Un tableau électrique à l'intérieur de ce placard, en mauvais état apparent et dont les fils électriques sont apparents et sans protection.
- Deux niches avec étagères en verre et en bois, le tout à l'état d'usage.
- Deux interrupteurs électriques.

PALIER REZ-DE-CHAUSSEE :

- Le palier se situe dans le prolongement du dégagement.
- L'accès se fait par une porte en bois verni dont le vitrage est manquant.
- Le sol est recouvert de parquet verni assorti, sale.
- Les plinthes en bois stratifié sont à l'état d'usage.
- Les murs sont recouverts d'un crépi grossièrement taloché, à l'état d'usage.
- Le plafond est recouvert de peinture blanche, à l'état d'usage.
- Un spot d'éclairage encastré dans le faux plafond.
- Une porte d'accès depuis l'extérieur par le côté Nord.

SALLE DE BAINS A GAUCHE SUR LE PALIER :

- La porte d'entrée en bois verni avec targette intérieure est à l'état d'usage.
- Le sol est recouvert de parquet verni, sale.
- Les plinthes en bois stratifié sont à l'état d'usage.
- Une partie des murs est recouverte d'un crépi grossièrement taloché gris, à l'état d'usage.
- Les murs au-dessus de la baignoire et du lavabo sont recouverts de faïences murales rectangulaires grises de 20 cm par 60 cm, le tout à l'état d'usage.
- Le plafond est recouvert de peinture blanche à l'état d'usage.
- Cinq spots d'éclairage encastrés dans le faux plafond.

- Un lavabo en émail blanc avec robinet mitigeur, le tout sale.
- Un meuble sous lavabo en bois stratifié à deux tiroirs, le tout à l'état d'usage.
- Un miroir mural, sale.

- Un fenestron à un vantail, double vitrage opaque, avec cadres dormant et ouvrant en bois verni, le tout sale et avec des traces de moisissures.
- Une baignoire encastrée en résine avec robinet mitigeur et flexible de douche, le tout à l'état d'usage. Je constate que les abords de la baignoire sont sales.
- Un bac à douche en résine blanche avec paroi vitrée, robinet mitigeur et flexible de douche, le tout sale.
- Un radiateur électrique de type sèche serviettes, en bon état apparent, fonctionnel.
- Une prise électrique.
- Un interrupteur électrique double.

WC A GAUCHE SUR LE PALIER :

- La porte d'entrée en bois verni avec targette intérieure est à l'état d'usage.
- Le sol est recouvert de parquet verni, sale.
- Les plinthes en bois stratifié sont ternies.
- Les murs sont recouverts de peinture blanche ternie aux abords de la cuvette de WC.
- Le plafond est recouvert de peinture blanche, à l'état d'usage.
- Un point lumineux mural.
- Un fenestron barreaudé à un vantail basculant, simple vitrage, avec cadres dormant et ouvrant grossièrement peint blanc, le tout sale.
- Une cuvette de WC suspendue en émail blanc avec chasse encastrée, le tout sale.
- Un interrupteur électrique.

1^{er} ETAGE :

ACCES 1^{er} ETAGE :

- L'accès au 1^{er} étage se fait par un escalier donnant côté Nord avec un accès direct depuis le palier du rez-de-chaussée.
- Les marches d'escalier en bois verni sont ternies.
- Les murs de la montée d'escalier sont recouverts de crépi grossièrement taloché gris, à l'état d'usage.
- Le plafond est constitué par la sous-face de l'escalier d'accès au 2^{ème} étage, recouvert de peinture blanche, à l'état d'usage.

PALIER 1^{ER} ETAGE :

- L'accès depuis l'escalier se fait par une porte à galandage, grossièrement mise en place.
- Le sol est recouvert de parquet flottant clair à l'état d'usage. Je constate que les seuils de porte sont manquants.
- Les murs sont recouverts de crépi grossier, taloché gris à l'état d'usage.
- Le plafond est recouvert de peinture blanche à l'état d'usage.
- Deux spots d'éclairage encastrés dans le faux plafond.

SEJOUR A GAUCHE SUR LE PALIER :

- L'accès depuis le palier est direct avec des plaques de placoplâtre à l'état brut et une isolation apparente au niveau de l'entrée.
- Le sol est recouvert de parquet flottant clair à l'état d'usage. Je constate que les seuils de porte sont manquants.
- Je constate que les plinthes sont manquantes.
- Les murs sont recouverts de peinture blanche, à l'état d'usage.
- Le plafond est recouvert de peinture blanche, à l'état d'usage.
- Un point d'éclairage au centre du plafond.
- Deux fenêtres à deux vantaux, double vitrage, avec cadres dormants et ouvrants en bois verni, le tout en assez bon état général, ouvrant côté Sud et côté Ouest.
- Les volets en bois verni sont écaillés.
- Quatre prises électriques.
- Un interrupteur électrique.
- Un poêle à granules de bois avec conduit d'évacuation.

CUISINE A DROITE SUR LE PALIER :

- Les accès à la cuisine depuis le palier et le séjour sont directs.
- Le sol est recouvert de parquet flottant clair à l'état d'usage. Je constate que les seuils de porte sont manquants.
- Je constate que les plinthes sont manquantes.
- Les murs sont recouverts de peinture blanche ternie notamment aux abords de l'évier. Une partie des murs est recouverte d'un crépi grossièrement taloché beige, en assez mauvais état apparent.
- Le plafond est recouvert de peinture blanche, en bon état général.
- Un point d'éclairage au centre du plafond.
- Une fenêtre à deux vantaux, double vitrage, avec cadres dormant et ouvrants en bois verni, le tout en assez bon état général, ouvrant côté Ouest.
- Les volets en bois verni sont ternis, écaillés.
- Un évier en résine à deux bacs avec robinet mitigeur et paillasse, encastré dans un plan en bois stratifié clair, le tout sale et en assez mauvais état général.
- Un ensemble de meubles de cuisine hauts et bas en bois stratifié gris, le tout à l'état d'usage.
- Un petit tableau électrique en haut dans l'angle à droite en entrant depuis le palier, ancien et en assez mauvais état apparent.
- Trois prises électriques.
- Un interrupteur électrique.

2^{ème} ETAGE :**ACCES 2^{ème} ETAGE :**

- L'accès au 2^{ème} étage se fait par un escalier donnant côté Nord avec un accès direct depuis le palier du 1^{er} étage.
- Les marches d'escalier en bois lasuré sont à l'état d'usage, sale.
- Les murs sont recouverts d'un crépi grossièrement taloché gris, à l'état d'usage.
- Le plafond est constitué par la sous-face de l'escalier d'accès au 3^{ème} étage, recouvert de peinture blanche, à l'état d'usage.
- Une fenêtre à un vantail, double vitrage, avec cadres dormant et ouvrant en bois verni, le tout en assez bon état général, ouvrant côté Nord.
- Le volet extérieur est manquant.
- Deux points éclairage encastrés dans le plafond.

PALIER 2^{ème} ETAGE :

- L'accès depuis l'escalier est direct.
- Le sol est recouvert de parquet lasuré, à l'état d'usage.
- Les plinthes en bois lasuré sont à l'état d'usage.
- Les murs sont recouverts de crépi grossièrement taloché gris à l'état d'usage.
- Le plafond est recouvert de peinture blanche à l'état d'usage.
- Un point d'éclairage encastré dans le plafond.
- Un détecteur de présence commandant l'éclairage.

CHAMBRE n°1 A GAUCHE SUR LE PALIER :

- La porte d'entrée en bois verni sur la face extérieure et bois peint blanc sur la face intérieure, est à l'état d'usage.
- Le sol est constitué de parquet verni en pin, ancien, à l'état d'usage.
- Les plinthes en bois blanc sont en assez bon état.
- Les murs sont recouverts de peinture blanche, en assez bon état général.
- Le plafond est recouvert de peinture blanche, en bon état.
- Un point d'éclairage au centre du plafond.
- Deux fenêtres à deux vantaux, double vitrage, avec cadres dormants et ouvrants en bois verni, le tout en assez bon état général, ouvrant côté Sud et côté Ouest.
- Les volets en bois verni sont écaillés.

- Un placard à deux portes coulissantes avec étagères et penderie, le tout à l'état d'usage.
- Cinq prises électriques.
- Un interrupteur électrique.
- Un radiateur de chauffage central en fonte peint blanc, ancien.

CHAMBRE n°2 A DROITE SUR LE PALIER :

- La porte d'entrée en bois verni est à l'état d'usage.
- Le sol est constitué de parquet verni en pin, ancien, à l'état d'usage.
- Les plinthes en bois verni sont en assez bon état général.
- Les murs sont recouverts de peinture blanche, en bon état.
- Le plafond est recouvert de peinture blanche, en bon état.
- Deux points d'éclairage muraux.
- Une fenêtre à deux vantaux, double vitrage, avec cadres dormant et ouvrants en bois verni, le tout en assez bon état général, ouvrant côté Ouest.
- Les volets en bois verni sont écaillés.
- Une niche aménagée avec trois étagères et une penderie, à l'état d'usage.
- Trois prises électriques.
- Une prise TV.
- Un interrupteur électrique.
- Un radiateur de chauffage central en fonte peint blanc, ancien.

3^{ème} ETAGE :**ACCES 3^{ème} ETAGE :**

- L'accès au 3^{ème} étage se fait par un escalier donnant côté Nord avec un accès direct depuis le palier du 2^{ème} étage.
- Les marches d'escalier en bois lasuré sont à l'état d'usage, sale.
- Le garde-corps métallique en partie haute de l'escalier est à l'état d'usage.
- Les murs sont recouverts d'un crépi grossièrement taloché gris, à l'état d'usage.
- Le plafond en soupente est recouvert de peinture blanche, en bon état général.
- Trois spots éclairage encastrés dans le faux plafond.
- Un détecteur de présence commandant l'éclairage.

PALIER 3^{ème} ETAGE :

- L'accès depuis l'escalier est direct.
- Le sol est recouvert de parquet lasuré, à l'état d'usage.
- Les plinthes en bois lasuré sont à l'état d'usage.
- Les murs sont recouverts de crépi grossièrement taloché gris à l'état d'usage.
- Le plafond en soupente est recouvert de peinture blanche à l'état d'usage.
- Deux spots d'éclairage encastrés dans le faux plafond.
- Un interrupteur électrique.

CHAMBRE n°3 A GAUCHE SUR LE PALIER :

- La porte d'entrée en bois verni sur la face extérieure et bois peint blanc sur la face intérieure, est à l'état d'usage.
- Le sol est constitué de parquet verni en pin, ancien, à l'état d'usage.
- Les plinthes en bois blanc sont en assez bon état.
- Les murs sont recouverts de peinture blanche et mauve, en assez bon état général.
- Le plafond avec une partie centrale plane et deux parties en soupente est recouvert de peinture blanche, le tout en bon état général.
- Un point d'éclairage au centre du plafond.
- Une fenêtre à deux vantaux double vitrage, avec cadres dormant et ouvrants en bois verni, le tout en assez bon état général, ouvrant côté Sud.

- Les volets en bois verni sont écaillés.
- Trois prises électriques.
- Un interrupteur électrique.
- Un radiateur de chauffage central en fonte peint blanc, ancien.

CHAMBRE n°4 A DROITE SUR LE PALIER :

- La porte d'entrée en bois verni sur la face extérieure et bois peint blanc sur la face intérieure, est à l'état d'usage.
- Le sol est constitué de parquet verni en pin, ancien, à l'état d'usage.
- Les plinthes en bois blanc sont en assez bon état.
- Les murs sont recouverts de peinture blanche en assez bon état général.
- Le plafond est recouvert de peinture blanche en bon état général.
- Deux points d'éclairage muraux.
- Une fenêtre à un vantail, simple vitrage, avec cadres dormant et ouvrant en bois peint blanc, le tout à l'état d'usage, ouvrant côté Nord. Je constate que cette fenêtre donne sur une ouverture de type œil de bœuf.
- Un placard à deux portes miroirs avec étagères et penderie, le tout à l'état d'usage.
- Deux prises électriques.
- Un interrupteur électrique.
- Un radiateur de chauffage central en fonte peint blanc, ancien.

RAPPORTS D'EXPERTISES :

J'ai requis Monsieur KIABANGUKA Hugues, es-qualité de Certificateur Immobilier représentant la SARL APTE IMMO, de procéder à leurs opérations d'expertises.

Monsieur KIABANGUKA Hugues m'a déclaré que les diagnostics immobiliers obligatoires sont la certification de superficie, le repérage amiante, l'état parasitaire, l'état des risques d'exposition au plomb, le diagnostic de performance énergétique, l'état de l'installation intérieure d'électricité, et l'état des risques et pollutions.

Les originaux des rapports d'expertises resteront annexés au présent Procès-Verbal.

RAPPORT CARREZ :

La superficie de l'appartement ainsi mesurée est de **105,35 m²**, le tout suivant rapport établi par la SARL APTE IMMO en date du 14/11/2019, dont les originaux resteront annexés au présent Procès-Verbal.

RAPPORT AMIANTE :

Le diagnostic ainsi réalisé a permis d'établir qu'il a **été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante**, le tout suivant rapport établi par la SARL APTE IMMO en date du 14/11/2019, dont les originaux resteront annexés au présent Procès-Verbal.

ETAT PARASITAIRE :

Le diagnostic ainsi réalisé a permis d'établir **l'absence d'indice de présence de termites**, le tout suivant rapport établi par la SARL APTE IMMO en date du 14/11/2019, dont les originaux resteront annexés au présent Procès-Verbal.

RAPPORT PLOMB :

Le diagnostic ainsi réalisé a permis d'établir **l'absence de risque d'exposition au plomb**, le tout suivant rapport établi par la SARL APTE IMMO en date du 14/11/2019, dont les originaux resteront annexés au présent Procès-Verbal.

DIAGNOSTIC PERFORMANCE ENERGETIQUE :

Le diagnostic n'a pu être réalisé, aucune consommation n'ayant été communiquée, suivant rapport établi par la SARL APTE IMMO en date du 14/11/2019, dont les originaux resteront annexés au présent Procès-Verbal.

RAPPORT ELECTRICITE :

Le diagnostic de l'état de l'installation intérieure d'électricité ainsi effectué a permis d'établir que **l'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies**, le tout suivant rapport établi par la SARL APTE IMMO en date du 14/11/2019, dont les originaux resteront annexés au présent Procès-Verbal.

ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS :

L'état des risques et pollutions a été établi à partir des documents de références arrêtés par Monsieur le Préfet du Département de l'Isère à la date de la mission, le tout suivant rapport établi par la SARL APTE IMMO en date du 23/11/2019, dont les originaux resteront annexés au présent Procès-Verbal.

PHOTOGRAPHIES :

J'ai pris cinquante-six photographies à l'aide d'un appareil photographique numérique, afin de les joindre en annexe au présent Procès-Verbal.

Le fichier numérique source contenant ces photographies a été automatiquement daté au moment de la prise de vues et conservé à son format numérique initial.

CLOTURE OPERATIONS :

Et je me suis retiré à 11 heures et 30 minutes.

Et de tout ce qui précède, j'ai, Huissier de Justice Associé, susdit et soussigné, dressé le présent Procès-Verbal sur 47 pages, à toutes fins utiles et pour servir et valoir ce que de droit.

SOUS TOUTES RESERVES

Pour la SCP, Cyril N'KAOUA





n°2



n°3



n°4



n°5



n°6



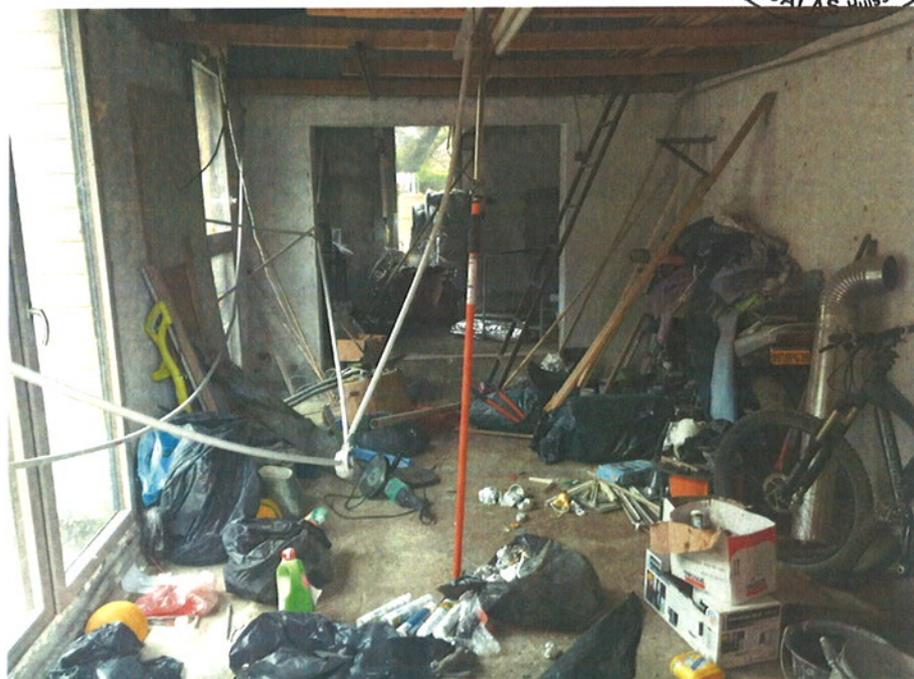
n°7



n°8



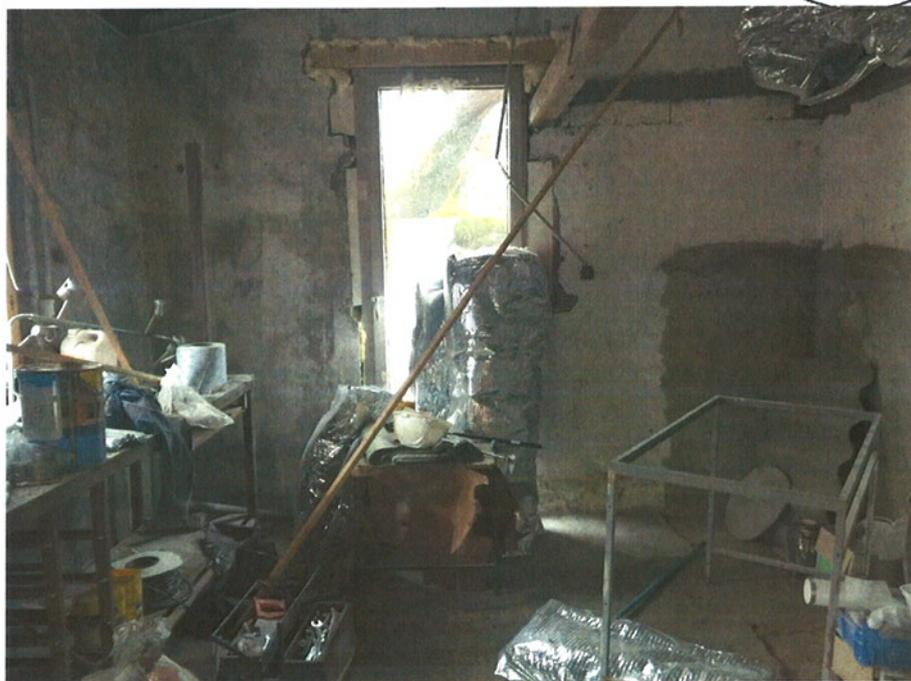
n°9



n°10



n°11



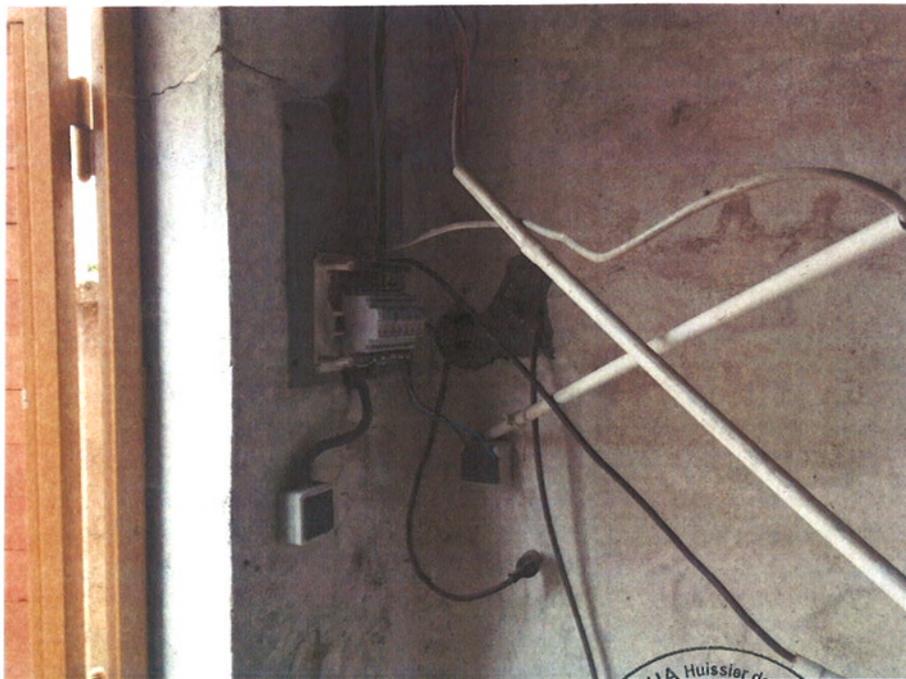
n°12



n°13



n°14



n°15



n°16



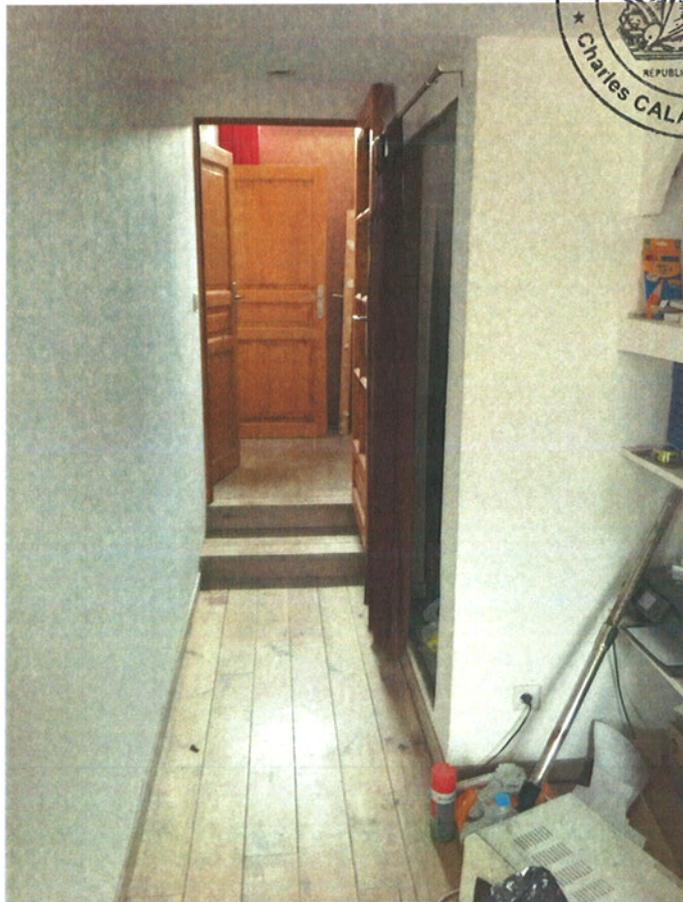
n°17



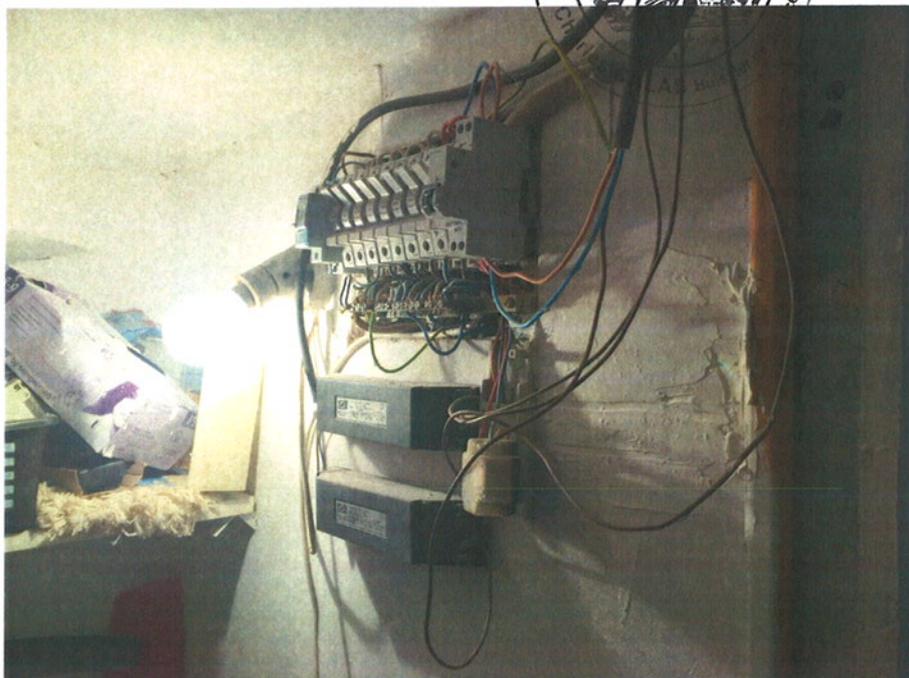
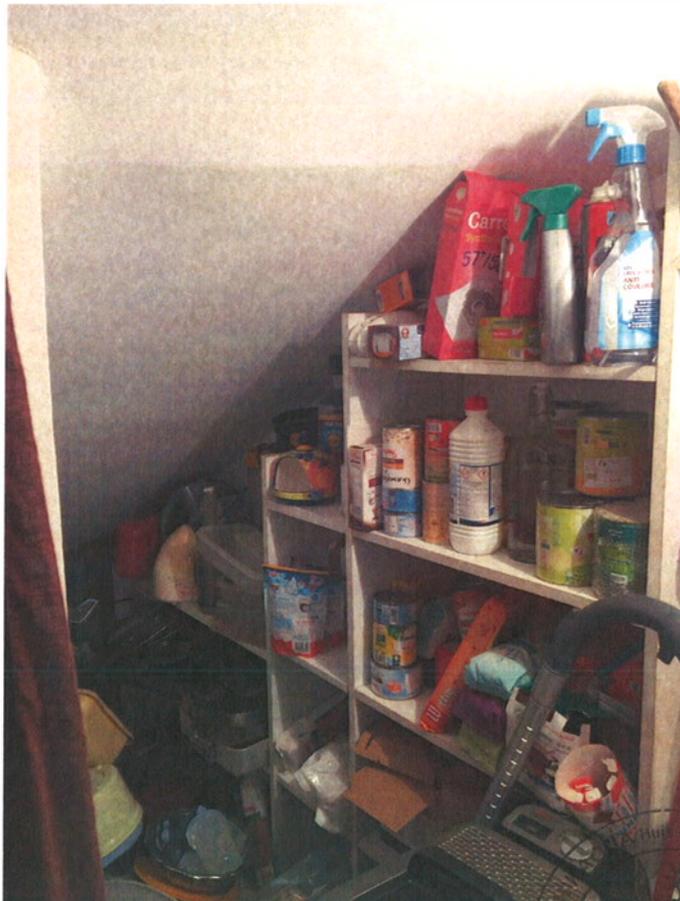
n°18

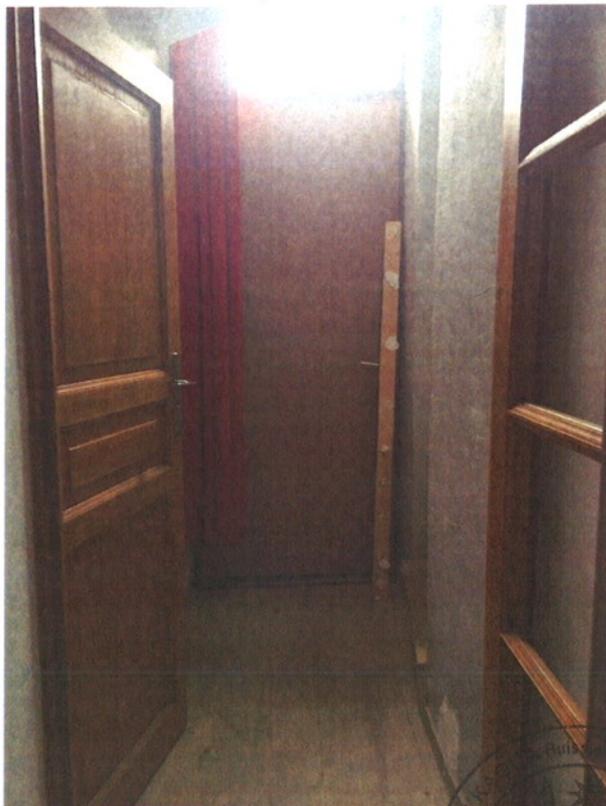


n°19

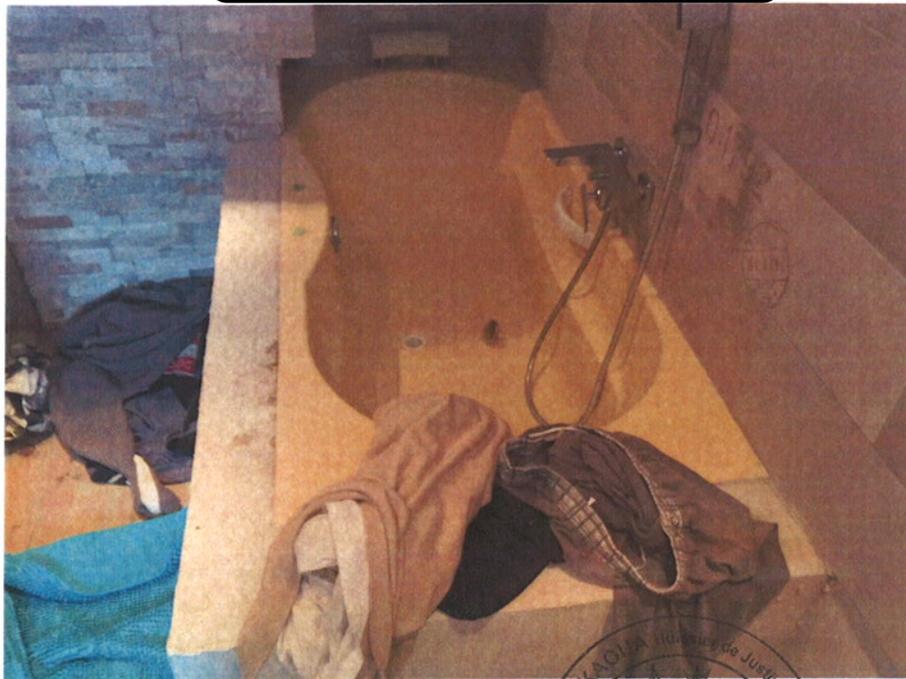


n°20

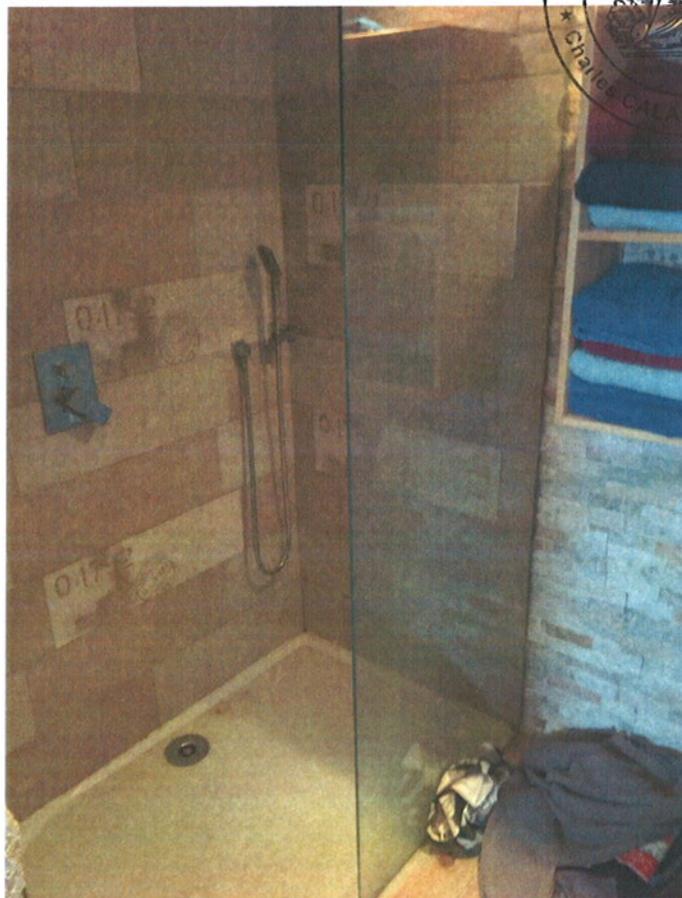




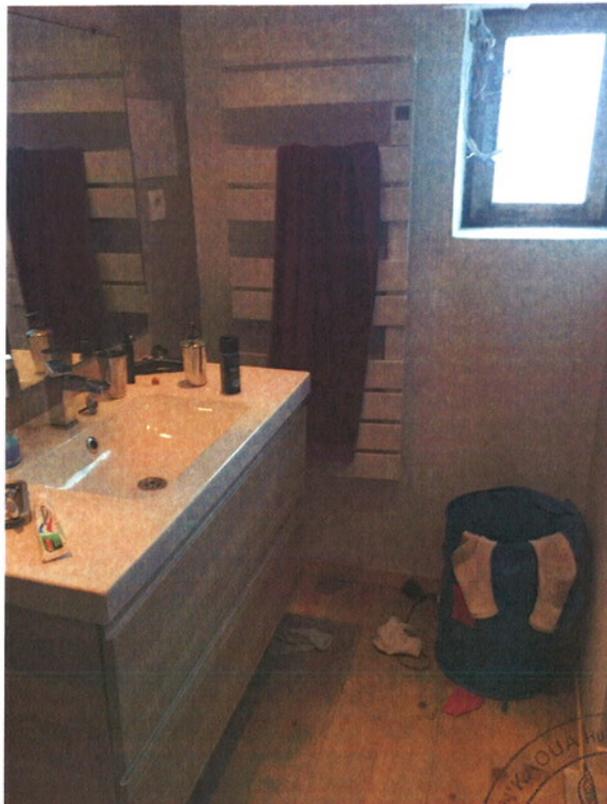
n°24

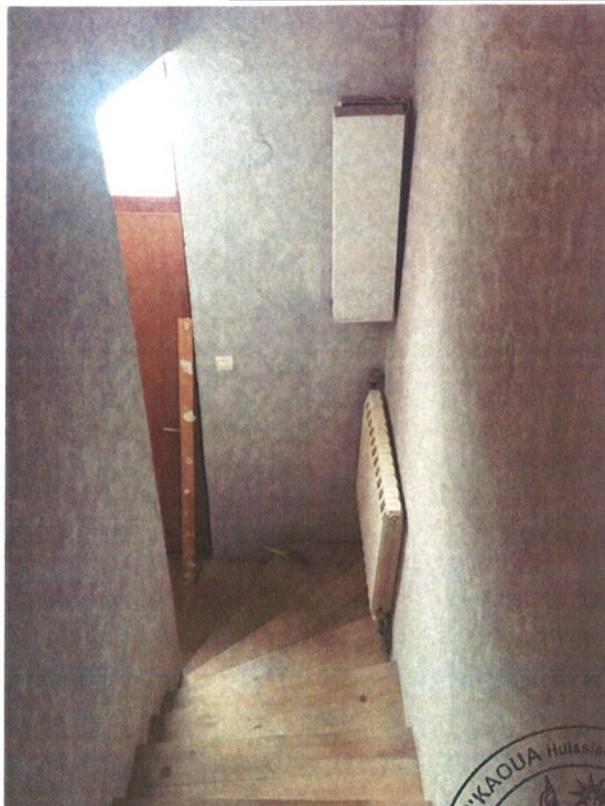


n°25



n°26







n°31



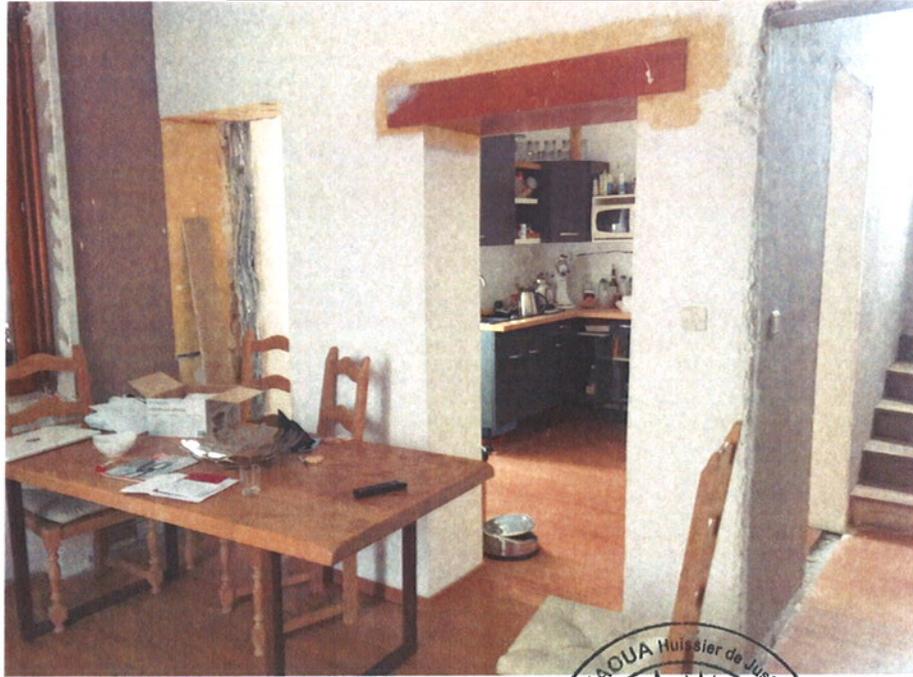
n°32



n°33



n°34

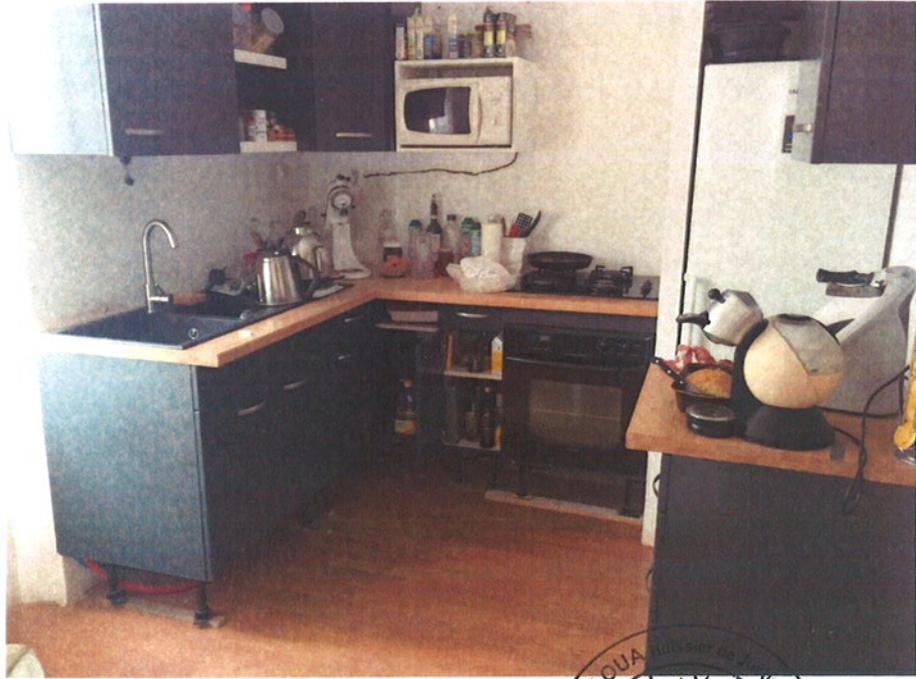


n°35

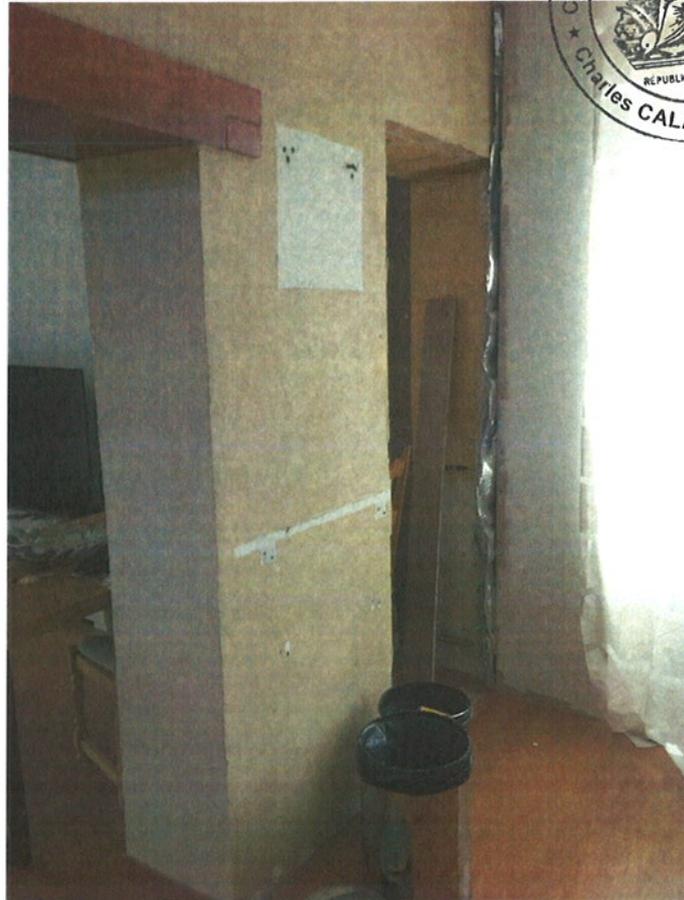


n°36





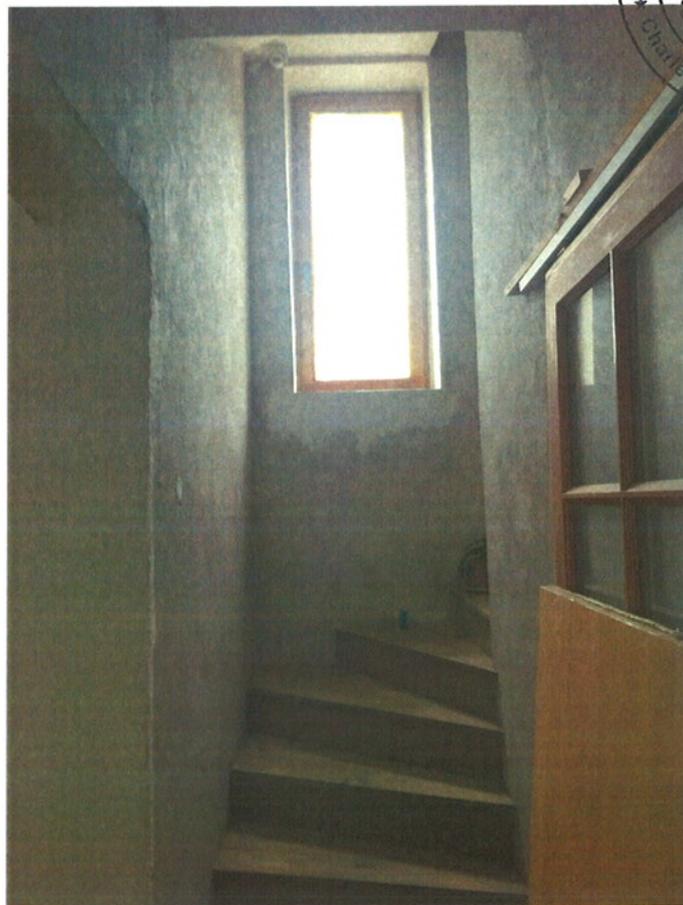
n°37



n°38



n°39

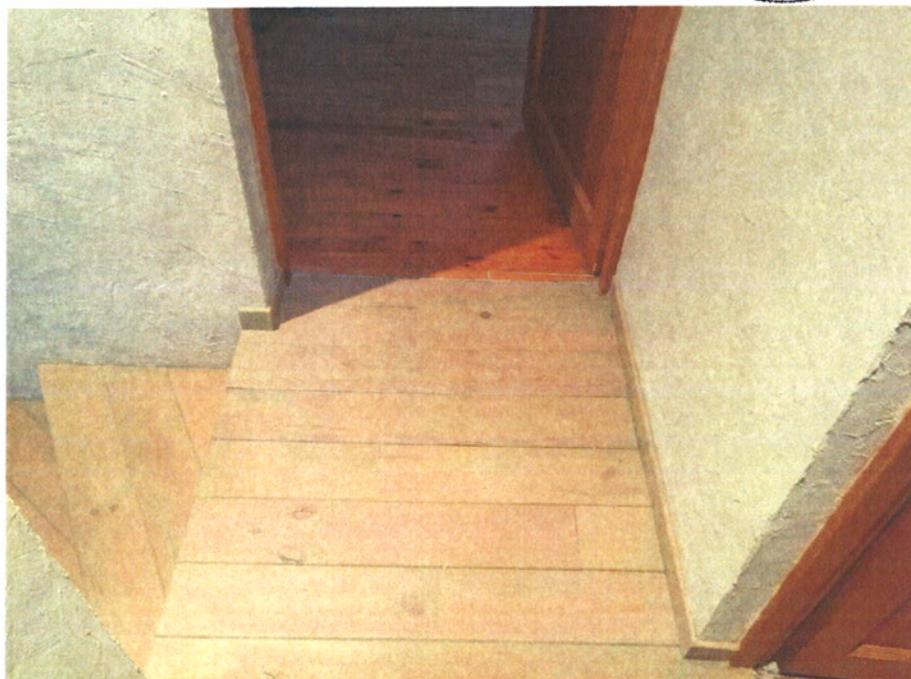


n°40

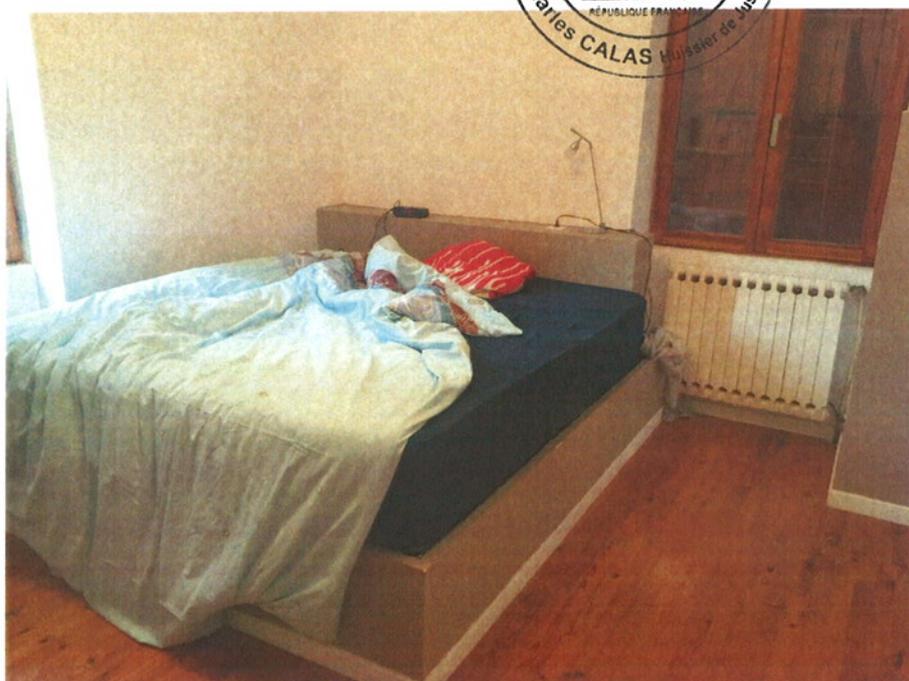
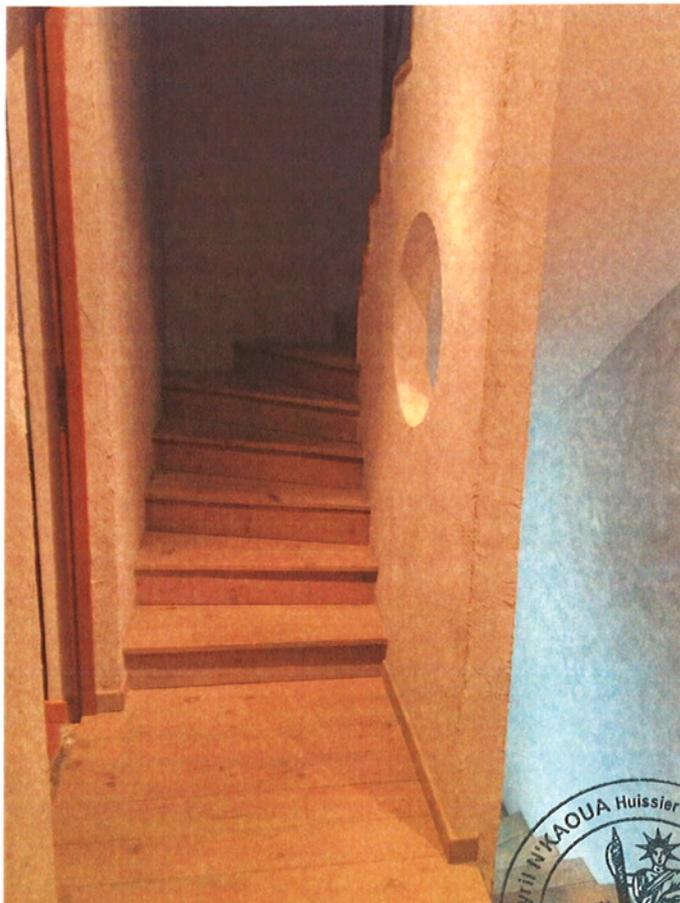




n°41



n°42





n°45



n°46

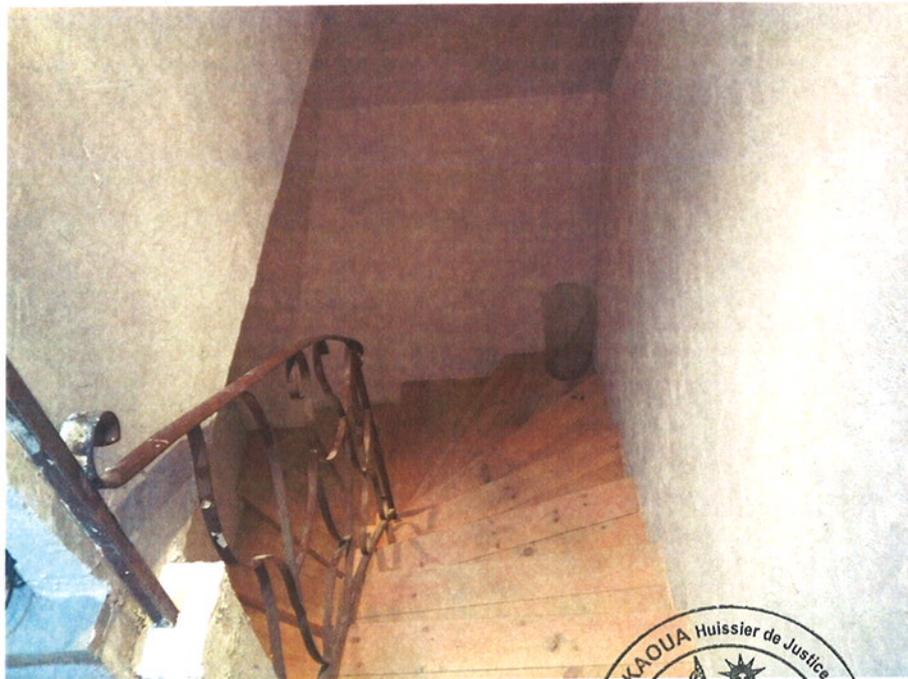




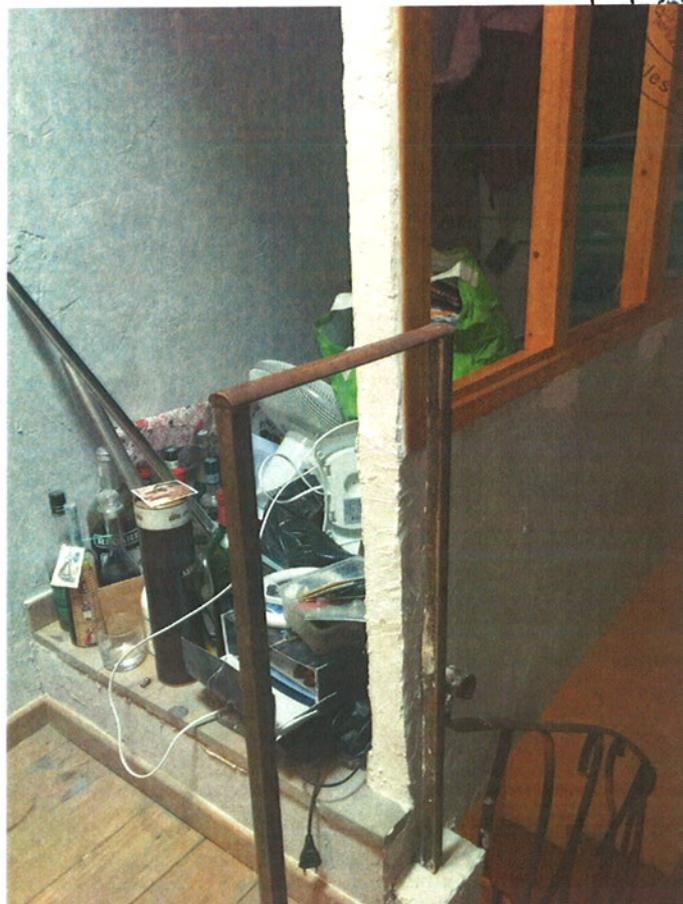
n°47



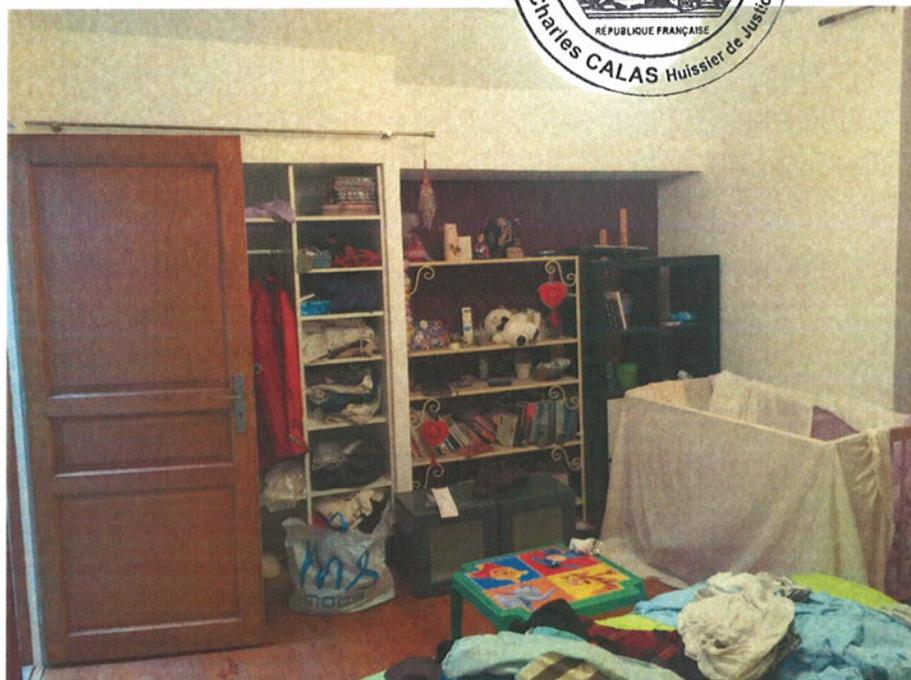
n°48



n°49

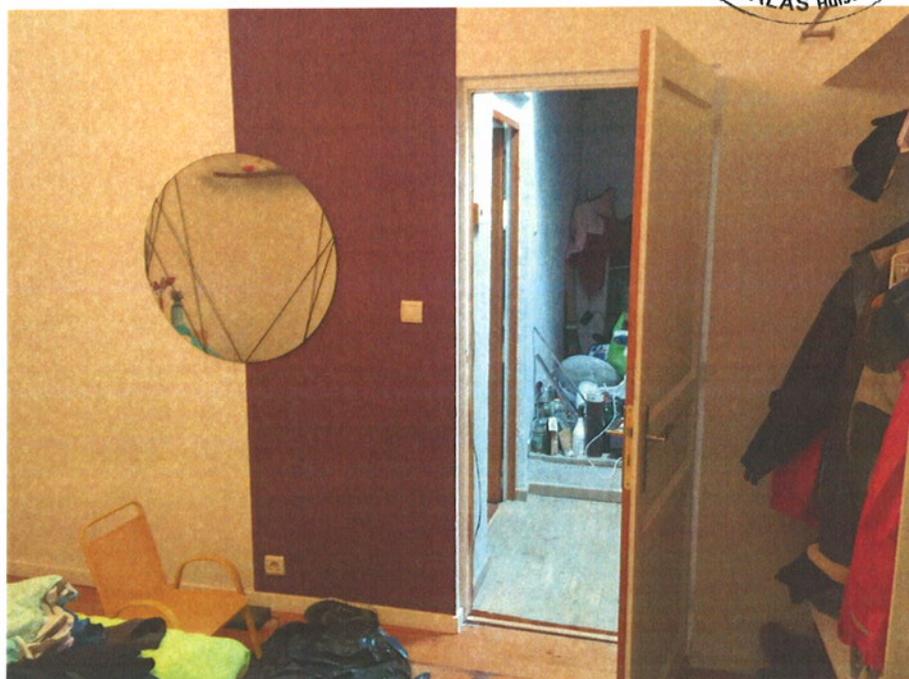


n°50





n°53



n°54

